

La justification d'Iseut

(Bérroul, v. 3028 - 4270, Éd. Lettres Gothiques)

Cette longue séquence, qui fait suite au séjour des amants dans la forêt du Morrois et au retour d'Iseut à la cour de Marc, est composée de différents épisodes étroitement liés. En effet on ne peut séparer le serment ambigu d'Iseut, qui vient la clore, des causes même de ce serment, c'est-à-dire des nouvelles exigences des trois barons félons envers la reine. De même l'épisode intermédiaire du Mal Pas prépare le serment et nous en donne la clé. Comme il n'est pas possible d'étudier en détail une aussi longue partie du roman de Bérroul, nous nous attacherons surtout à ces trois moments essentiels: les nouvelles exigences des barons félons, la traversée du Mal Pas et le serment d'Iseut.

Le début de ce développement est nettement marqué par une intervention du narrateur, qui manifeste d'emblée son parti-pris hostile aux ennemis des amants:

«Oiez des trois, que Dex maudie!» (v. 3028).

À peine Iseut a-t-elle repris sa place auprès de Marc (depuis moins d'un mois si l'indication temporelle du v. 3031 prend pour référence ce retour d'Iseut à la cour), que les trois barons félons renouvellent leurs accusations ou, plutôt, exigent d'elle qu'elle affirme, par un serment solennel, son innocence. En effet lors d'une chasse, ils prennent à part le roi dans un essart et lui rappellent que la reine ne s'est jamais disculpée par serment de la *druerie* dont on l'accuse (v. 3048); ils exigent donc ce serment, qu'on appelle *escondit*, et de façon si insistante que ce substantif ou le verbe *escondire* sont employés quatre fois dans les quatorze vers que couvre leur intervention. Or ce serment n'est pas une simple formalité, car Dieu est censé punir le parjure. Et si Iseut s'y dérobe, les barons demandent qu'elle soit exilée.

De façon surprenante, parce que c'est la première fois qu'il réagit ainsi, le roi ne marque aucune hésitation: lui qui est si changeant et influençable d'ordinaire¹ et qui a suivi, peu de temps avant, les conseils des trois barons en exilant Tristan (v. 2893-2908) – alors même qu'il était près de consentir à le garder près de lui, selon l'avis d'André de Lincoln (v. 2870-2874) – il s'emporte ici contre eux et accueille fort mal leurs propos. Bien plus, quand ils chercheront à apaiser sa colère, il se dérobera à un nouvel entretien ou réitérera ses reproches, allant même jusqu'à les chasser de son royaume (v. 3131), au risque non seulement de perdre de puissants vassaux, mais aussi de les voir se retourner contre lui:

«A lor seignor feront ennui
Se la chose n'est amende» (v. 3146-3147).

Ce changement d'attitude de Marc a peut-être son origine dans l'épisode de sa découverte des amants endormis dans la hutte: venu dans l'intention de se venger, il s'est persuadé de leur innocence en les voyant (ils étaient vêtus, leurs bouches n'étaient pas unies et l'épée de Tristan

¹ «Li rois n'a pas coraige entier / Senpres est ci et senpres la dit de lui Périnis (v. 3432-33).

les séparait). C'est sans doute là que s'est amorcé un renversement dans l'œuvre². Et s'il a encore cédé aux trois barons en bannissant Tristan, il n'est pas disposé à tout accepter et à demeurer sous leur emprise.

Que leur reproche-t-il? Leur acharnement contre Iseut, mais surtout il met à jour leur vrai visage, qu'ils dissimulent toujours sous le masque de la loyauté (v. 3117-3118):

- ils exigent un escondit, mais ils ont toujours refusé à Tristan, par lâcheté, d'être le champion d'Iseut dans un duel judiciaire; Marc le leur reproche deux fois:

*«N'offri Tristran li a défendre?
Ainz n'en osastes armes prendre.»* (v. 3063-3064).

*«Seignors, molt a encor petit
Que vos oïstes l'escondit
Que mes niés fist de ma mollier:
Ne vosistes escu ballier.»* (v. 3125-3128).

- Ils prétendent agir en vassaux fidèles, soucieux de l'honneur du roi, mais en réalité ils ne cherchent qu'à l'isoler. Marc leur reproche d'avoir fait exiler Tristan et de vouloir maintenant faire chasser Iseut:

*«Par vos est il hors du païs
[...]
Lui ai chacié: or chaz ma feme?»* (v. 3065 et 3067).

Le roi est alors très près de la vérité: a-t-il percé à jour leur jalousie? Soupçonne-t-il leurs desseins concernant sa succession? Toujours est-il qu'il a compris que leurs exigences démesurées (*vos me sorquerez*; v. 3071) concernant Tristan et la reine lui portaient atteinte à lui-même et qu'ils le trompaient:

«Or m'avez vos du tot surpris» (v. 3066)

«O vos ne puis plus avoir pes» (v. 3075)

«si alez querant ma honte!» (v. 3083)

«Mis m'en avez el cuer la boce»* (v. 3134)

**boce: plaie, blessure.*

Et lorsqu'un peu plus tard Marc relate à Iseut sa rencontre avec les trois félons, il manifeste la même détermination à leur égard, la même fermeté:

«N'i a mais rien del covertir.» (v. 3193)

«N'ai mais cure de lor marchié» (v. 3196)

il fait preuve aussi de la même lucidité: lui-même les traite de félons (v. 3186) et reconnaît qu'il leur a trop cédé (v. 3192), au point que la reine y voit un miracle de Dieu (v. 3203). Si La bienveillance divine, qui se manifeste ici une fois de plus envers les amants, ne va pas jusqu'à faire de Marc un appui, du moins permet-elle qu'il ne soit plus un obstacle pour eux.

Cet épisode prépare également la vengeance de Tristan et d'Iseut et la mort des barons félons à la fin du fragment. En effet Marc suscite en eux une très vive inquiétude lorsqu'il leur déclare

² Voir A. Pauphilet, *«Tristan et Iseut»*, dans *le Legs du moyen âge*. Melun, d'Argences, 1950, p. 132.

son intention de faire revenir Tristan: ils comprennent aussitôt le danger que cela représente pour eux:

«*S'il ça revient, de nos est fins*» (v. 3095)

et le roi, plus loin, ne cache pas à Iseut combien il compte sur ce retour de Tristan pour punir les traîtres:

«*Prochainement s'en revendra,
Des trois felons me vengera:
Par lui seront encor pendu.*» (v. 3197-3199).

Ainsi leur mort est-elle déjà pressentie (v. 3096-3098) et plus tard Gauvain en confirmera l'annonce (v. 3460-3461). Bien plus, comme ils ne mourront pas de la même façon, une différenciation s'établit ici entre eux, chacun reçoit un nom (v. 3138-3139) pour la première fois: Godoïne, Guenelon, Danalain. Deux de ces noms au moins ont une valeur symbolique et représentent le type du traître: Guénelon rappelle le Ganelon du *Roland* et Godoïne reprend sans doute le nom du personnage douteux de Godwine qui, notamment, élimina les Normands de l'entourage d'Edouard le Confesseur après avoir été banni par eux³. Simples utilités jusqu'alors, ils formaient un trio indifférencié et symbolique ou, comme le suggère F. Barteau⁴, une *Trinité du Mal*. C'est pourquoi il ne faut peut-être pas voir une incohérence de la part du narrateur dans la réapparition de ce trio (v. 2890 et 3028) alors que l'un des trois barons félons a déjà été tué et décapité par Governal, lors du séjour dans la forêt du Morrois (v. 1656-1746): cette Trinité du Mal se reforme constamment et oblige les amants à toujours lutter contre l'obstacle qu'elle représente. En termes courtois, ils représentent aussi les *losegeors* qui cherchent à nuire aux amants.

Assez paradoxalement enfin, c'est Iseut qui va relever le défi des trois barons. Tandis que le roi répond à leurs exigences par la colère, les menaces et une fin de non-recevoir, Iseut accepte le risque de prêter serment, elle accepterait même l'épreuve du jugement de Dieu (la *Juïse*):

«*Se il vuelent avoir ma jure
ou s'il volent loi de juïse,
Ja n'en voudront si roïde guise
(Metent le terme) que ne face.*» (v. 3244-3247).

Ce pari qu'elle fait, en quelque sorte, manifeste sa liberté, en même temps qu'il est moyen de libération, si le serment lui permet d'imposer définitivement le silence à ses ennemis. Il manifeste aussi son énergie, son initiative, depuis qu'un amour librement consenti semble avoir pris le relais du Philtre, dont l'effet a cessé⁵. Mais son initiative et sa liberté sont aussi manifestées par les conditions qu'elle impose et les préparatifs qu'elle règle pour ce serment:

«*Escondit mais ne lor ferai
Fors un que je deviserai.*» (v. 3233-3234).

³ Voir P. Zumthor, *Guillaume le Conquérant*. Tallandier, Paris, 1978, pp. 208-216. À la différenciation des trois félons contribuent aussi les remarques que font, plus loin, Gauvain, Girflet et Yvain (v. 3462-70; 3476-79; 3484-92).

⁴ *Les romans de Tristan et Iseut, introduction à une lecture plurielle*. Larousse, Paris, 1972, coll. L, p. 145.

⁵ Voir F. Barteau, *op. cit.*, pp. 163-164.

Elle se livre en effet à une analyse réaliste de sa situation qui la conduit à réclamer une procédure solennelle en présence du roi Arthur:

- Elle sait que les barons félons ne manqueront pas une occasion de la harceler encore et qu'un serment devant la cour de Marc ne serait pas définitif:

«*Jusqu'a tierz jor me rediroient
Qu'autre escondit avoir voudroient.*» (v. 3237-3238).

- Elle est consciente de son isolement en Cornouailles (v. 3239) et, en l'absence de Tristan, elle n'a aucun appui à la cour si ce n'est Marc (v. 3212), mais même si elle se réjouit (sans le montrer, v. 3201-3202 et 3207) de la colère du roi contre les barons, elle peut, habituée à son inconstance passée, douter de son ferme soutien. Elle se méfie en outre des Cornouaillais qu'elle dit *reherceor(s)* et *tricheor(s)* (v. 3265-3266), c'est-à-dire médisants (ou «rapporteurs») et fourbes. Elle a donc besoin du soutien du roi Arthur car, comme le dit Périnis,

«----- souef nage
Cil qu'on sostient le menton» (v. 3428-3429).

- C'est pourquoi elle veut se disculper devant lui et devant sa *mesnie* (v. 3249). Le prestige du roi et de ses chevaliers (elle cite Gauvain, *li plus cortois*, v. 3258, Girflet et Keu, le sénéchal), la confiance qu'on peut avoir en eux sont pour elle une garantie (v. 3261 et 3276). Après son serment, on ne pourra plus l'accuser à nouveau sans que se lève, parmi eux, un champion de sa cause⁶.

Une fois l'accord du roi Marc obtenu et la date du serment fixée, Iseut règle avec précision et assurance les préparatifs de la procédure et la répartition des rôles. Elle envoie Périnis en mission pour informer Tristan et solliciter Arthur.

II – Le Mal Pas

Le Mal Pas, qui donne accès à la Blanche Lande où sera prêté le serment ambigu, est, avec le Gué Aventureux, comme tous les lieux de passage, le théâtre d'événements étonnants: Tristan, déguisé en lépreux, s'y livre à un jeu étrange - que dirigera ensuite Iseut - avant de surgir avec Govenal dans la Blanche Lande, tous les deux transfigurés en chevaliers *faés* (v. 4019 et 4062). Ce maréage est aussi un lieu d'épreuve où s'inversent les situations.

La première donnée du jeu, c'est le déguisement de Tristan en lépreux; l'étude de la valeur symbolique de la lèpre a suscité diverses interprétations⁷ mais, si l'on s'en tient à l'essentiel, il faut rappeler qu'il s'agit d'abord d'un déguisement qui vise à dissimuler l'identité de Tristan, présent au Mal Pas sans être reconnu, et à permettre à Iseut de prêter un serment dont l'ambiguïté réside précisément dans cette dissimulation⁸. Le narrateur insiste sur la qualité de

⁶ La teneur des propos d'Iseut, dans les vers 3239-3276, est reprise par le message de Périnis dans les vers 3426-3446.

⁷ Voir. F. Barteau, *op. cit.*, pp. 165-167 et E. Baumgartner, *Tristan et Iseut*, PUF, Paris, 1987, Études Littéraires, 3^e éd. 1993, p. 75

⁸ Pour elle seule, et naturellement pour Tristan et leurs complices, Govenal et Dinas (v. 3855), Tristan et le lépreux sont la même personne.

son déguisement: vêtements d'étoffe grossière, en mauvais état, noircis de fumée (v. 3567-3572),

*«Affublez se fu forment bien
Malade semble plus que rien»* (v. 3573-3574).

Tristan s'est muni d'un *henap* (gobelet), d'une *flavele* (crécelle) et d'un *puiot* (béquille), comme le lui avait demandé Iseut, et son comportement donne tout à fait le change:

*Ne tant ne quant nu mescroient
Qu'il ne soit ladres cil quil voient* (v. 3661-3662).

Il a le visage *bocelé* (tuméfié), et il joue si bien le ladre et le mendiant qu'il recueille abondance d'aumônes (v. 3632-3641; 3653-3655), de beaux vêtements (v. 3739) et de nourriture (v. 3967-3970).

Cette mise en scène donne aux amants l'occasion de se divertir. Tristan s'amuse en voyant s'enliser dans la boue les chevaliers qui traversent le Mal Pas:

Tristan s'en rist, point ne s'esmaie (v. 3674).

Bien plus, il prend plaisir à les diriger vers les parties les plus fangeuses et, tandis qu'ils s'enfoncent dans le marécage, il agite sa crécelle et sollicite leur charité, mais s'il agit ainsi, par *lecherie* (malice, espièglerie, v. 3693), c'est aussi pour donner de l'enjouement à Iseut (v. 3694-3696). Il ridiculiserait tout particulièrement les trois barons félons pour la plus grande joie de la reine:

Joie en a grant, rit et envoise (v. 3827).

La bonne humeur gagne alors presque tous ceux qui assistent à ce spectacle des trois hommes s'agitant dans la boue que Tristan invite à venir bien vite entendre le serment de la reine (v. 3837). Mais l'amusement est particulièrement vif entre Dinas et Tristan, puis Dinas et Iseut qui échangent des signes de connivence:

*Dinas estoit o la roine,
Aperçut soi, de l'uiel li cline.
Bien sout Tristran ert soz la chape* (v. 3853-3855).

*Yseut rist, qui n'ert pas coarde,
De l'uel li guigne, si l'esgarde.
Le penser sout a la roine.* (v. 3873-3875).

Dinas se réjouit d'ailleurs aussi de voir les barons si fâcheusement embourbés (v. 3857-3858).

Lors de son passage, Iseut va prendre elle-même l'initiative du jeu, car Tristan ne sait pas exactement ce qu'elle attend de lui. Tantôt à l'adresse de ceux qui les observent, et notamment des deux rois, elle traite Tristan avec beaucoup de désinvolture, faisant de lui son *asne* (v. 3918) pour la transporter ou plaisantant sur l'abondance de vivres qu'elle a sentie sous sa chape (v. 3962-3980). Tantôt elle l'associe à son jeu par des propos puis une posture assez crus, lorsqu'elle l'invite à se tourner pour pouvoir monter sur son dos *comme vaslet* (v. 3923, 3930-31), c'est-à-dire à califourchon, et qu'elle le chevauche *janbe deça, janbe dela* (v. 3940). Tantôt enfin elle joue sur sa complicité avec lui: elle dit ne pas craindre de contracter son mal

(puisque sa lèpre est une fiction) ou elle feint de s'étonner de sa force. Quant à Tristan, il sourit de la situation (v. 3932) et continue à jouer son rôle de lépreux à la démarche mal assurée.

Les deux rois rient ou s'amusent eux aussi de certains propos, mais c'est à contretemps car ils en ignorent le sens profond et ne perçoivent que les apparences: c'est ainsi que le roi Marc se met à rire lorsque Tristan lui dit que seule Iseut est plus belle que son amie et qu'elles s'habillent de la même manière (v. 3774-3777). Plus tard ce sont les deux rois qui s'amusent des plaisanteries d'Iseut sur le lépreux, auquel elle refuse une aumône parce qu'il a obtenu *bone pasture* et trouvé *gent a sa mesure* (v. 3977-3978). Le lépreux a effectivement eu un bon public pour demander la charité mais surtout pour rire aux dépens de certains et les soumettre à une épreuve.

En effet ceux qui arrivent au Mal Pas se trouvent d'une manière ou d'une autre soumis à une épreuve sous le regard des autres et notamment de Tristan installé sur une butte, ce qui lui permet d'observer et de dominer (v. 3615, 3621, 3735, 3740, 3826). Ainsi tous semblent «défiler devant lui comme devant un juge»⁹. Ce sont d'abord les anonymes qui se présentent en commençant par le bas de la société, *li corlain a pié* (les courriers à pied, v. 3637), *li garçon* (les valets, v. 3638) et même *li cuvert gars* (les voyous, v. 3643) dont Tristan sollicite tout de même la générosité: certains lui donnent, d'autres le battent ou l'insultent, mais il les frappe alors de sa béquille et leur inflige de graves blessures (v. 3642-3652). Puis viennent *li franc vaslet de bone orine* (v. 3653) plus charitables envers lui (v. 3654-3655), puis les chevaliers qui s'enlisent dans le marécage et que Tristan trompe par ses conseils (v. 3668-3683). Enfin ce sont les deux rois qui se présentent, certes ils sont mieux traités, Tristan les sollicite cependant et obtient d'Arthur ses *sorchauz* (sortes de guêtres, v. 3730, 3733, 3739) et de Marc son *aumuce* (bonnet ou capuchon garni de fourrure, v. 3750, 3755), mais il va plus loin pour Marc puisqu'il lui adresse, sous une forme indirecte et cachée, de graves reproches. Ceux qui seront les plus maltraités seront les trois félons, dirigés par Tristan vers l'endroit le plus fangeux du Mal Pas: éprouvés physiquement (Tristan leur propose une aide puis les laisse retomber dans le marécage, v. 3840-3852), ils sont aussi ridiculisés sous les regards amusés de tous, et notamment de la reine. Et si Andret¹⁰, qui surveille Iseut, échappe à ce sort, c'est pour connaître une fin brutale, peu après, sur la Blanche Lande.

Seule, en fin de compte, Iseut échappe à l'épreuve¹¹: non seulement ses vêtements de soie sont épargnés mais elle a même su protéger la housse de selle et le harnais de son palefroi qu'elle a d'abord fait traverser (v. 3885-3898). La beauté de ses cheveux et la fraîcheur de son teint, sa parure (v. 3903-3911) font un vif contraste avec la boue qui couvre les barons félons ou le visage tuméfié et les habits grossiers du lépreux; ce portrait d'Iseut n'a qu'une réplique, celui du roi Arthur fait par Tristan qui loue la richesse de ses vêtements, son teint clair et sa force (v. 3721-3727). En revanche, bien qu'il soit le plus souvent le spectateur amusé des mésaventures des autres, Tristan est, lui aussi, mis à l'épreuve, non seulement parce que certains mauvais garçons le frappent et l'insultent lorsqu'il les sollicite (v. 3637-3649), mais aussi et surtout parce qu'il ne connaît pas les desseins d'Iseut et s'en remet à elle:

⁹ F. Barteau, *op. cit.*, p. 166.

¹⁰ On le distinguera d'André de Lincoln qui est un ami de Tristan et d'Iseut.

¹¹ Une seule réserve peut-être: elle doit tenir compte des regards des autres (v. 3899-3900).

«- Roïne franche, debonere,
A toi irai sanz escondire,
Mais je ne sai que tu veus dire.» (v. 3914-3916).

C'est elle qui lui a imposé le déguisement de lépreux et, tout en le traitant avec une certaine désinvolture, elle fait maintenant de lui son *asne* (v. 3918) pour traverser le marais. Or Tristan se soumet sans discuter aux exigences de sa dame, conformément à l'éthique courtoise. Son apparence et son comportement pourraient même annoncer l'humiliation acceptée par Lancelot lorsqu'il monte dans la charrette de l'infamie, s'il n'y avait entre Tristan et Iseut une certaine complicité, qui fait aussi apparaître cette situation comme un jeu. Mais le comportement courtois est plus compatible maintenant avec un amour librement consenti, libéré du Philtre et qu'Iseut elle-même qualifiait de *fine amor* (v. 2722) lors de l'échange des *drueries*. C'est peut-être aussi pourquoi Arthur et ses chevaliers, plus ouverts à la courtoisie que Marc et son entourage, ont été sollicités par Iseut et sont mieux traités au Mal Pas.

Ces épreuves mettent en évidence une inversion des situations. Tous les personnages qui défilent devant Tristan représentent la société, mais ce sont surtout ceux dont les vêtements et les montures attestent la puissance et la richesse, qui sont souillés par la boue du marais. Les trois barons notamment devront prendre un bain et se changer devant tous au sortir du bourbier (v. 3862-3864) pour retrouver une apparence décente. Au contraire celui qu'on croit lépreux est assis sur une butte et est, en réalité, en pleine santé:

*Ne senbla pas home contret,
Qar il ert gros et corporuz,
Il n'ert pas nains, contrez, boçuz* (v. 3622-3624).

Bien plus il recueille de riches aumônes, de *fins dras* (v. 3738). De même qu'à sa lèpre, qui n'est qu'un masque, s'oppose la fange bien réelle où s'enlisent les barons, de même, à la brûlure (v. 3657) qu'il prétend, dans son simulacre, ressentir en son corps, s'oppose le feu infernal auquel il voue les trois félons (v. 3788). Le roi Marc, lui-même, n'est pas épargné: lorsqu'il interroge le lépreux sur l'origine de son mal, celui-ci lui répond que c'est son amie qui lui a transmis le mal parce que son époux l'avait elle-même contaminée, autrement dit le vrai lépreux c'est Marc et d'ailleurs, dans un épisode précédent, c'est lui qui a livré Iseut, sans procès, aux lépreux. L'inversion semble alors ici complète puisque celui qui a commis l'adultère n'est lépreux qu'en apparence et se fait le juge de Marc à qui il reproche d'avoir effectivement introduit le Mal dont la lèpre est le symbole. Et, de même, Iseut est épargnée par la souillure en traversant le marais sur le dos de Tristan. La situation est fondée sur les mêmes données que celles qui opposaient l'ermite Ogrin d'une part et Tristan et Iseut d'autre part, lors de leur première entrevue: Ogrin invitait les amants au repentir et parlait de péché et de mort:

« -----Et quel confort
Puet on doner a home mort?
Assez est mort qui longuement
Gist en pechié, s'il ne repent.» (v. 1387-1390).

Tristan et Iseut, eux, évoquaient leur *bone foi* (v. 1382) et à deux reprises soulignaient indirectement leur innocence en rappelant que c'était le philtre qui était la cause de leur amour (v. 1384 et 1413-1414). Le mot *pechiez* (v. 1415) semblait alors signifier pour eux non pas faute

mais erreur ou malheur¹². Or Marc n'a pas plus compris cet amour que l'ermite à qui Tristan déclarait:

«*Que ele m'aime en bone foi
vos n'entendez pas la raison*» (v. 1382- 1383) .

Certes, comme on l'a vu, Marc semble avoir changé d'attitude, il résiste maintenant aux trois félons, mais le mal est déjà fait: Tristan a été banni de la cour, Iseut a pu mesurer la précarité de sa situation; le mensonge, la ruse ou le déguisement (re)deviennent nécessaires aux amants.

La fin de l'épisode du Mal Pas marque cependant le triomphe de la reine: l'éclat de sa beauté qu'aucune salissure n'a affectée, son initiative et sa maîtrise de la situation, sous le regard de tous et notamment des deux rois qui l'attendent sur l'autre rive du marais, marquent sa victoire. L'épisode qui suit vient compléter cette victoire par la métamorphose de Tristan et Gouvernal en chevaliers *faé(s)*, comme l'affirme Girflet à Gauvain:

«*Il sont faé, gel sai sanz dote*» (v. 4019)

ou comme le redit Gauvain à ses compagnons:

«*Saciez que cil dui sont faé*» (v. 4062).

Surgissant sur la Blanche Lande, ils se distinguent bien des autres chevaliers, attirent les regards et alimentent les conversations, notamment de Marc et Arthur. Leur triomphe se marque surtout par l'élimination de deux ennemis des amants: sous les coups de Tristan, Andret, qui, auparavant, surveillait Iseut, vient très symboliquement s'écrouler à ses pieds (v. 4043-4044) et Gouvernal tue le forestier qui avait conduit le roi Marc jusqu'à la hutte des amants dans le Morrois. Enfin les chevaliers d'Arthur n'osent les poursuivre au-delà du gué, car *bien penserent fantosme soit* (v. 4072).

III - Le serment ambigu

L'importance de cette scène, qui confirme la victoire d'Iseut, est marquée par la solennité et le caractère protocolaire que lui donne le narrateur. Le cérémonial tient à la présence des deux rois et surtout du roi Arthur, mais aussi à la nécessité d'adopter une procédure judiciaire indiscutable qui puisse établir définitivement l'innocence d'Iseut. La solennité de la scène se traduit d'abord par deux traits: richesse et ordre.

En effet cette scène s'ouvre sur la description d'un tapis de soie et de brocart gris, provenant de Nicée et finement ouvragé d'un bestiaire, que l'on a déroulé devant la tente royale (v. 4125-4129). Sur ce tapis ont été déposées toutes les reliques que l'on a pu trouver en Cornouailles et le narrateur ne cite pas moins de neuf types de meubles ou d'objets qui leur servaient d'écrins (v. 4131-4134). Mais il insiste aussi sur le fait que ces reliques sont disposées en ordre:

Arengies, par ordre asises. (v. 4136).

¹² Ce sens de *malheur* est retenu par P. Jonin dans sa traduction des vers 1415 et 1550 (éd. Champion, 1982, coll. Traductions n° XIX), tandis que H. Braët retient le sens d'*erreur* pour le vers 1415 et de *malchance* pour le vers 1550 (éd. Peeters, 1983, Louvain, coll. Ktémata).

Le souci d'ordre concerne aussi les personnes et un véritable cérémonial se met en place: juste avant le serment, tous s'assoient par rangées (v. 4183), les deux rois se placent de chaque côté d'Iseut et la tiennent par la main (v. 4185), Gauvain reste près des reliques (v. 4186), tandis que les chevaliers d'Arthur, sa prestigieuse *mesnie* (v. 4187), se rangent autour du tapis de soie:

Entor le paile est arengie. (v. 4188).

Dans un passage précédent, évoquant l'atmosphère de fête qui régnait sous les pavillons des deux cours, la veille au soir, Bérout insistait aussi sur la richesse des vêtements (v. 4096-4103): ils étaient le plus souvent de soie, rarement de laine ou alors d'une laine fine de grande qualité que l'on nomme *escarlate* (v. 4100) et teinte en rouge (*ce fu en graine*, v. 4099):

*Molt i ot gent de riche ator,
Nus ne vit deus plus riches corz (v. 4101 -4102).*

Le roi Arthur définit le protocole du serment, précisant les déplacements et gestes que devra faire Iseut:

*«La roïne vendra avant,
Si qel verront petit et grant,
Et si jurra o sa main destre,
Sor les corsainz, au roi celestre» (v. 4159-4162).*

Mais il précise également par deux fois la teneur du serment qu'elle doit prononcer (v. 4163-4166 et 4192-4196). Il convient dès lors de s'attacher au rôle important qui est accordé au roi Arthur dans cette scène et qui lui confère une grande part de sa solennité.

Remarquons d'abord que la scène du serment est encadrée par deux discours directs du roi Arthur adressés à Marc (v. 41 41-4169 et 4235-4246). Si le premier revêt un caractère privé puisque *li roi se traient une part* (v. 4137) et que le discours ne suscite de réponse que du roi Marc, le second est public: tous les barons entendent les paroles qu'Arthur adresse à Marc (v. 4234); la reine elle-même les entend et en remercie Arthur. Ce discours se prolonge donc par un bref propos, public lui aussi, adressé à Iseut (v. 4252-4259) mais auquel seul le roi Marc répondra une fois encore.

Ces discours montrent combien la figure du roi Arthur est prestigieuse et s'impose comme autorité et juge suprêmes. Il est garant de la procédure et de la validité du serment, c'est pourquoi il en décide le cérémonial, comme nous l'avons vu, et précise la teneur du serment que doit prêter Iseut, il va même, juste avant ce serment, jusqu'à lui dicter les paroles qu'elle devrait prononcer:

*«Entendez moi, Yseut la bele,
Oiez de qoi on vos apele.
Que Tristan n'ot vers vos amor
De putée ne de folor» (v. 4191-4194).*

Il se comporte en véritable suzerain de Marc en assumant à sa place la charge de juge dont ce dernier n'a pas su s'acquitter. Arthur reproche d'ailleurs à Marc de se laisser influencer et d'avoir été trop complaisant envers ceux qui accusent Iseut:

*«Tu es legier a metre en voie
Ne doiz croire parole fause» (v. 4144-4145).*

Il lui indique même fermement ce que devra être sa conduite désormais:

*«Dan Marc, trop a ice duré:
Qant ele avra eisi juré
Di tes barons qu'il aient pes.» (v. 4167-4169).*

Ce qu'il confirme à Iseut avec plus d'amabilité:

*«Ge prié le roi vostre seignor,
Et feelment, molt par amor,
Que mais felon de vos ne croie» (v. 4257-4259).*

Il condamne enfin et menace sévèrement ceux qui ont accusé Iseut ou qui seraient tentés de renouveler leurs accusations; il le fait à plusieurs reprises, d'abord en recourant à un singulier qui semble à nouveau confondre les trois félons dans une unité indifférenciée (v. 4141-4149) puis en les nommant avec précision (v. 4237-4240) ou en les désignant du terme général de *felon(s)* (v. 4256-4259). En se comportant ainsi, le roi Arthur se substitue à Marc et apporte à Iseut la garantie de son aide si, une nouvelle fois, son innocence était mise en doute:

*«Ne troverez mais qui vos die,
Tant con j'aie santé ne vie,
Nis une rien se amor non.» (v. 4253-4255)¹³*

Arthur apparaît non seulement comme un roi idéal mais aussi comme un modèle de courtoisie: il se met au service d'Iseut; bien plus, il la considère comme innocente et victime avant même qu'elle ait prêté serment. À l'inverse le roi Marc perd tout prestige: il reconnaît sa défaillance, il avoue à Arthur son tort de n'avoir pas été un roi juste envers Iseut:

*«Tu me blasmes, et si as droit,
Quar fous est qui envieus croit» (v. 4171-4172).*

Il confesse sa faiblesse à plusieurs reprises dans sa réponse au roi Arthur:

*«Ha! sire Artus, qu'en pus je mes?» (v. 4170)
«Ges ai creuz outre mon gré» (v. 4173)
«Ce saviez vos, Artus, frans rois,
C'a esté fait, c'est sor mon pois» (v. 4179-4180).*

Si Marc retrouve, entre ces propos, un ton plus assuré pour menacer ceux qui oseraient encore faire preuve de malveillance envers la reine après sa justification (v. 4174-4178), il semble beaucoup moins prendre une initiative ou une décision personnelle qu'obéir à son suzerain. Sans doute ne représente-t-il plus un obstacle pour les amants, mais peut-il désormais être considéré comme un soutien? Sa versatilité passée et ses aveux présents en font douter; lui-même semble envisager le cas où il ferait encore confiance aux accusateurs d'Iseut, même si c'est pour condamner une telle faiblesse:

*[...] «Se jel faisoie
D'or en avant, si me blasmez» (v. 4260-4261).*

¹³ Voir aussi les vers 4241-4246.

Cela montre combien Iseut a besoin du ferme soutien du roi Arthur qui apparaît ici comme la seule véritable autorité. C'est pourquoi elle l'a sollicité et veut faire de lui le garant de son serment.

Mais ce serment lui-même manifeste surtout l'initiative et l'habileté d'Iseut, puisqu'elle a tout organisé en fonction de ce serment qui doit la justifier, mais qui, pour ce faire, ne peut être que faux ou ambigu. C'est un mensonge dans la mesure où tous ceux qui l'entendent sont trompés et croient à l'innocence d'Iseut; il est ambigu dans la mesure où les mots employés peuvent donner lieu à deux interprétations; littéralement Iseut ne ment pas.

Le roi Arthur a présenté deux formules de serment: il a d'abord annoncé à Marc qu'Iseut jurerait n'avoir jamais eu de relations adultères avec Tristan (v. 4161-4166); il a ensuite précisé à Iseut qu'elle devait déclarer que Tristan n'avait éprouvé aucun amour coupable envers elle (v. 4191-4196). Bien que différentes, ces deux formules l'invitaient à se prononcer sur la nature de ses relations avec Tristan, or elle va jouer sur une première ambiguïté qui consiste à ne jamais citer Tristan, mais le lépreux du Mal Pas, dont elle seule connaît la véritable identité. D'autre part en jurant *qu'entre (ses) cuisés n'entra home*, sauf le lépreux qui lui fit traverser le gué à califourchon sur son dos et le roi Marc, son époux, elle recourt à un langage assez cru pour donner l'illusion qu'elle est précise dans son serment, alors qu'elle attire l'attention sur une attitude, une posture qui peut avoir deux sens bien différents. Sa référence insistante à l'épisode du Mal Pas tend aussi à réduire à l'épisode de la veille le cadre temporel auquel s'applique la formule de son serment, alors que ses relations avec Tristan s'inscrivent dans une durée de plusieurs années. Enfin à cette précision illusoire de son propos s'ajoute le ton catégorique qu'elle adopte, traduit par une certaine insistance et des répétitions:

*«Ces deus ost de mon soirement,
Ge n'en ost plus de tote gent.
De deus ne me pus escondire:
Du ladre, du roi Marc, mon sire.
Li ladres fu entre mes jambes»* (v. 4209-4213).

Le piège des mots et du ton a bien fonctionné, puisque le public est d'emblée convaincu par l'assurance d'Iseut et parce qu'elle semble avoir dit plus que n'en demandaient les trois félons (v. 4219-4225). C'est en un sens le plus grave mensonge d'Iseut, puisqu'elle a juré solennellement devant les deux cours réunies de Marc et d'Arthur et devant Dieu, sur les reliques qui avaient été apportées, et même

*Totes celes qui ci ne sont
Et tuit icil de par le mont* (v. 4203-4204).

Mais c'est aussi le triomphe d'Iseut dont le serment est reconnu valide par tous, et d'abord par le roi Arthur qui lui apporte son soutien. Le roi Marc, lui-même, ne peut qu'accepter le jugement.

Au terme de cette longue séquence en trois étapes (l'exigence des félons, la traversée du Mal Pas et le serment ambigu), Iseut apparaît comme le personnage principal: elle a accepté de relever le défi des barons félons en imposant ses conditions, et c'est elle qui a fait convoquer toute la société et les deux cours, réunies sous l'autorité du roi Arthur, pour être les témoins de sa justification. A son triomphe s'associe la transfiguration de Tristan en chevalier *faé* et le

couple voit punis deux de ses ennemis, Andret et le forestier. Quant au roi Marc, il n'est plus pour eux un obstacle.

La conclusion de la séquence pourrait constituer aussi la fin du roman:

*Tristan sejourne, poi travaille.
Li rois a Cornoualle en pes,
Tuit le criement et luin et pres.
En ses deduiz Yseut en meine,
De lié amer forment se paine.* (v. 4266-4270).

Pourtant rien n'est encore définitif. D'une part les félons, bien qu'humiliés au Mal Pas et détestés de la cour (v. 4248), sont toujours en vie et un espion vient leur donner la matière d'un nouveau complot. Ainsi le mal renaît sans cesse et vient encore une fois menacer les amants. D'autre part Tristan et Iseut eux-mêmes ne sont pas, même dans leur glorification, des héros totalement exemplaires. Iseut, en imposant à Tristan le déguisement d'un lépreux, lui a donné, ne serait-ce que par dérision, une apparence qui est symbole du péché et tous les deux, au Mal Pas, se livrent à un jeu qui, par sa désinvolture, peut prendre les formes d'une provocation. Viennent s'y ajouter les attitudes et le langage crus d'Iseut lors de sa traversée du gué et de son serment. Bien que le narrateur ait souligné sa beauté et montré comment elle franchissait le marécage sans se salir, n'oublions pas qu'elle avait avoué à Périnis, son messager auprès de Tristan:

«G'i sollé ja un poi mes dras» (v. 3296).

Quelle est cette salissure ancienne? Ne vient-elle pas, par avance, entacher sa victoire à la Blanche Lande? Le jeu sur les apparences, l'ambiguïté, sinon le mensonge, de son serment sont sans doute nécessaires face aux accusations de leurs adversaires, ils n'en sont pas moins des compromissions avec le mal dont le Philtre ne peut plus les disculper puisque ses effets ont cessé.

GERARD JACQUIN

Angers